

À partir du 1^{er} juillet 2019

LE GUIDE TRANSPORT À LA DEMANDE



linéad
L'Agglo vous transporte !

VOUS HABITEZ DREUX, VERNOUILLET, LURAY, SAINTE-GEMME-MORONVAL OU CHÉRISY ?

REPORTEZ-VOUS page 3.



VOUS HABITEZ UNE COMMUNE DU SECTEUR VERT ?

DÉCOUVREZ LES TRAJETS POSSIBLES page 4.

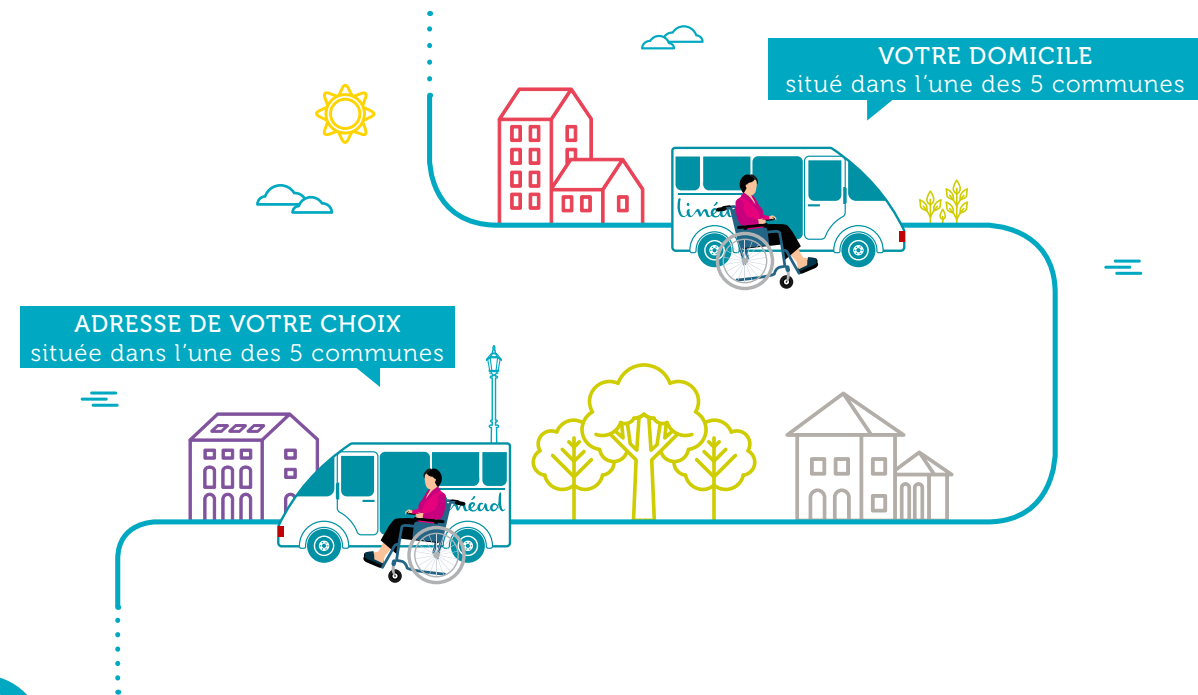
VOUS HABITEZ UNE COMMUNE DU SECTEUR ROUGE ?

DÉCOUVREZ LES TRAJETS POSSIBLES page 5.

J'HABITE L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES

DREUX, VERNOUILLET, LURAY, SAINTE-GEMME-MORONVAL OU CHÉRISY

Sur ces 5 communes, le service est réservé aux Personnes à Mobilité Réduite. Le TAD me transporte depuis mon domicile à l'adresse et à l'heure de mon choix, du lundi au samedi, sauf jours fériés ■



VOTRE DOMICILE situé dans l'une des 5 communes

ADRESSE DE VOTRE CHOIX située dans l'une des 5 communes



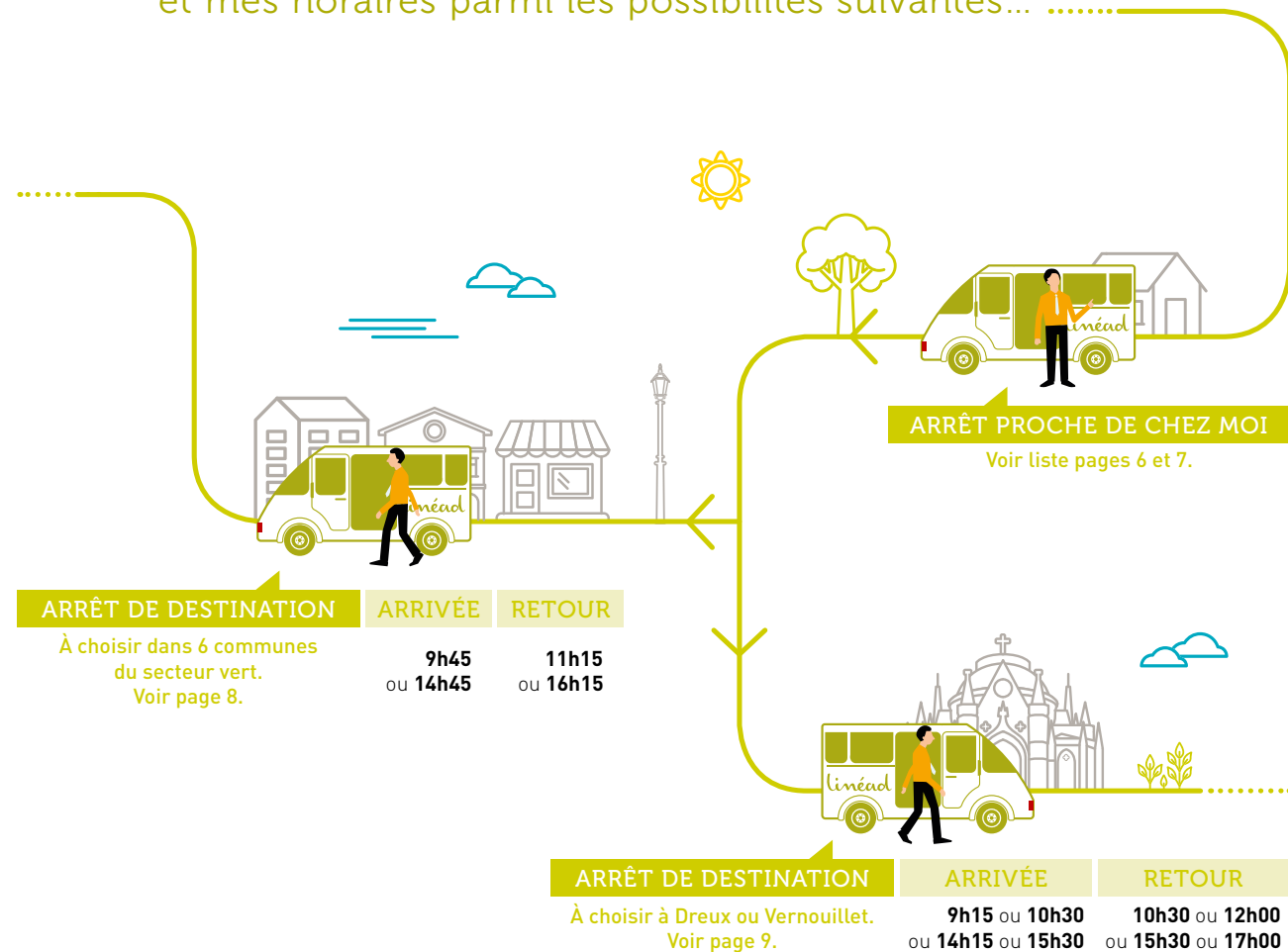
☀ DÉPART AU PLUS TÔT : 8h20

☀ RETOUR AU PLUS TARD : 17h40

J'HABITE DANS LE SECTEUR VERT

JE CHOISIS MA DESTINATION

et mes horaires parmi les possibilités suivantes... ..



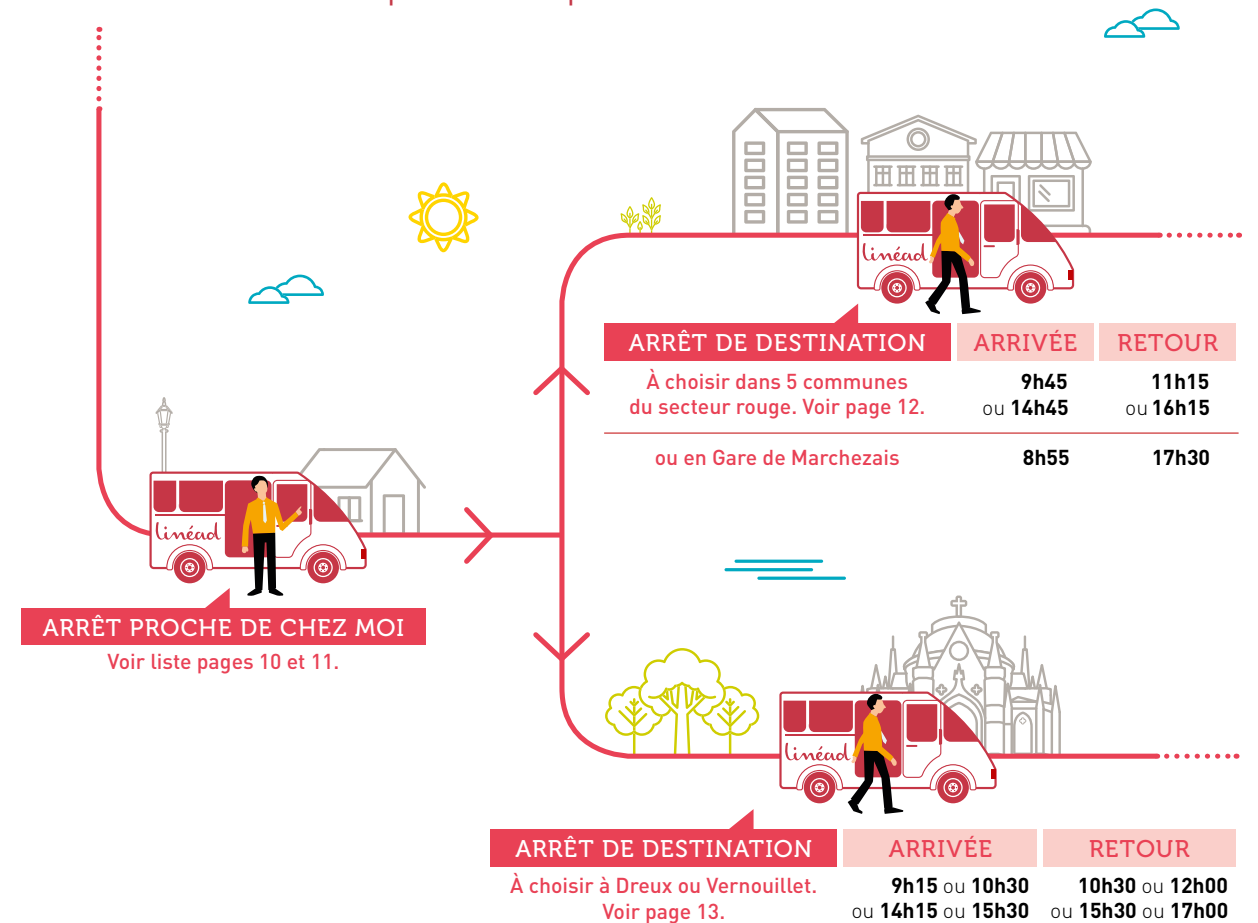
Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés ■

Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile vers une adresse au choix sur l'une des 8 communes de destination ■

J'HABITE DANS LE SECTEUR ROUGE

JE CHOISIS MA DESTINATION

et mes horaires parmi les possibilités suivantes...



Horaires valables du lundi au samedi, sauf jours fériés ■

Pour les Personnes à Mobilité Réduite, les trajets se déroulent de l'adresse du domicile vers une adresse au choix sur l'une des 7 communes de destination ■

J'HABITE DANS LE SECTEUR VERT

JE CHOISIS L'ARRÊT TAD le plus proche de chez moi

ALLAINVILLE

- 📍 Champseru : croisement de la rue Joseph Poulain et de la rue de la Vallée
- 📍 Allainville D4 : arrêt de car situé sur la D4

ARDELLES

- 📍 Ardelles : 3, rue de l'Église

AUNAY-SOUS-CRÉCY

- 📍 Masserville : face au 146, Masserville, sur la D135
- 📍 Mairie : face au 42, Grande Rue
- 📍 Lotissement : arrêt de car situé au 10, avenue des Acacias
- 📍 Le Printemps : face au 159, le Montoir Rouge, sur la D928

BEAUCHE

- 📍 Clos du Presbytère : face au 2, rue St-Martin

BÉROU-LA-MULOTIÈRE

- 📍 Mairie : face au 2, rue de l'Avre
- 📍 La Guillerie : face au 2, la Guillerie
- 📍 Haut de Bérou : face au 30, rue de Nuisement

BOISSY-EN-DROUAIS

- 📍 Église : face à l'Église, place Alb. François
- 📍 Lotissement : face au 9, rue de Dreux

BOULLAY-LES-DEUX-ÉGLISES

- 📍 Mondétour : face au 20, rue des Champereaux
- 📍 Paincuit : au croisement de la rue Claye et de la rue Louis-François Dupont
- 📍 Le Boullay-les-Deux-Églises : face au 1, rue Ménillet

BREZOLLES

- 📍 Ancienne Gare : rue du Tramway
- 📍 Rue de la Ferté : face au 6, rue de la Ferté
- 📍 Centre : arrêt de car situé au 4, rue Saint-Jean

CHÂTAINCOURT

- 📍 Neuville-les-Bois : face au 14, route des Moissons
- 📍 Boutaincourt : face au 14, chemin des Petits Fonds
- 📍 Groslières : au croisement du chemin des Guimbelettes et du sentier de la Petite Bruyère
- 📍 Chataincourt : 6, rue de l'Église

CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

- 📍 Durolens : arrêt de car situé au 6, rue Durolens

CRÉCY-COUVÉ

- 📍 Clos du Jardinier : face au 4, chemin de la Fontaine au Roy
- 📍 Château d'eau : 3, rue de l'Ancien Château
- 📍 Les Marronniers : arrêt de car situé Place des Marronniers

CRUCEY-VILLAGES

- 📍 Crucey : 1, rue du Moulin
- 📍 Maintenre : devant l'Église

DAMPIERRE-SUR-AVRE

- 📍 Godeneval : face au 4, route de Notre-Dame-des-Puits
- 📍 Badainville : devant le panneau Badainville sur la route de Prudemanche
- 📍 Sotteville : face au 15, route de l'Éclache
- 📍 Château d'Eau : chemin du Château d'Eau

ESCORPAIN

- 📍 Les Authieux : 2, route de Champillon
- 📍 Centre : face au 10, rue de l'Église
- 📍 Église : arrêt de car situé face à l'Église
- 📍 Romainvilliers : au croisement de la rue des Petits Prés et la rue du Clair Bois

FAVIÈRES

- 📍 Le Rouvray : face au 14, route de la Boulaye
- 📍 Favières : place Maurice Deschamps

FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS

- 📍 Mattanvilliers : face au 7, rue du Calvaire
- 📍 Marmionnerie : face au 6, rue de Beauvilliers
- 📍 Fessanvilliers : face au 9, rue de la Mairie

FONTAINE-LES-RIBOUTS

- 📍 Église : arrêt de car situé à côté de la Mairie
- 📍 Boutry : place du Calvaire

GARANCIÈRES-EN-DROUAIS

- 📍 Centre : face au 33, Grande Rue
- 📍 Lotissement : croisement de la Grande Rue et Impasse Eugène Boullay

GARNAY

- 📍 Mairie : face au monument aux Morts situé 10, rue de la Blaise
- 📍 Chambléan : rue de la Mare à la Bonnette
- 📍 Lotissement : au croisement de la rue des Primevères et de la rue de Dreux

LA MANCÉLIÈRE

- 📍 La Mancélière : devant l'Église
- 📍 Montmureau : arrêt accolé à la Mairie

LA-MADELEINE-DE-NONANCOURT

- 📍 Merville : route des Souches
- 📍 La Coudrelle : arrêt de car situé rue du Pommier Bignon
- 📍 Les Harangeries : 77, rue des Cèdes
- 📍 Fontaine : 2, rue des Acacias
- 📍 École : 13, rue des Écoles
- 📍 Buray : 10, rue des Potirons

LAONS

- 📍 Église : rue du Bourg Neuf, à côté de l'Église
- 📍 Mauperthuis : arrêt de car situé rue Mauperthuis
- 📍 La Villedieu : croisement de la Villedieu et D322

LES CHÂTELETS

- 📍 Magny : face au 5, rue du Vieux Pont
- 📍 Mairie : au croisement de la rue de la Mairie et de la rue de l'Église

LOUVILLIERS-EN-DROUAIS

- 📍 Centre : 4, rue Saint-Rémy

MAILLEBOIS

- 📍 Chennevières : place des Marronniers, au stop avec la D939
- 📍 Mairie : face au 19, rue Hubert Latham
- 📍 Blévy : arrêt de car situé sur la place de l'Église

NONANCOURT

- 📍 L'Espérance : 3, quai de l'Espérance
- 📍 Hôtel de Bretagne : face au 8, rue Hyppolite Lozier
- 📍 Victor Hugo : 4, rue Grande

PRUDEMACHE

- 📍 La Bouverie : face au 1, rue des Petites Bruyères
- 📍 La Loge : au croisement de la D314 avec le chemin qui mène à La Loge
- 📍 Prudemanche : face au 5, rue du Vieux Moulin
- 📍 La Métairie : 4, rue des Petits Prés

PUISEUX

- 📍 Puisseux : abri situé Place des Tilleuls

REVERCOURT

- 📍 Revercourt : devant l'Église

RUEIL-LA GADELIÈRE

- 📍 Besnarderie : au centre du hameau
- 📍 Bois Normand : au centre du hameau
- 📍 Haute Folie : au croisement de la Tourillère
- 📍 La Noé : arrêt de car situé rue de la Noé
- 📍 Mairie : face à la Mairie
- 📍 Plévilliers : au centre du hameau

SAINT-ANGE-ET-TORCAY

- 📍 Torçay : croisement de la rue de la Blaise et rue de la Mairie
- 📍 Groslu : face au 3, Route des Pèlerins
- 📍 Le Tartre : face au 3, rue du Château d'Eau
- 📍 Saint-Ange : face au 6, rue de la Laiterie

SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS

- 📍 St-Jean-de-Rebervilliers : Place Saint-Jean

SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT

- 📍 Saint-Lubin-de-Cravant : 7, rue des Marnières

SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

- 📍 La Poste : 10, rue de la Baronnie
- 📍 Haut Vrissimeil : 2, rue Charles Renard
- 📍 Les Landes : face au 27, rue des Landes
- 📍 Chapeau des Roses : 12, rue du Chapeau des Roses

SAINT-MAIXME-HAUTERIVE

- 📍 Saint-Léonard : 4, route de la Chapelle
- 📍 Chappé : face au 6, route de Châteauneuf
- 📍 Hauterive : 1, route de la Pyramide
- 📍 St-Maixme-Hauterive : parking de l'Église

SAINT-RÉMY-SUR-AVRE

- 📍 10 Arpents : face au 48, rue de la Gare
- 📍 Verdun : 9, rue de Verdun, à côté du théâtre
- 📍 Impasse de la Peluche : arrêt de car situé sur la N12 à proximité du rond-point, sens St-Rémy-sur-Avre vers Dreux
- 📍 Le Plessis Saint-Rémy RN12 : arrêt situé au 65 N12, dans le sens Dreux vers Saint-Rémy-sur-Avre
- 📍 Cité Américaine Le Vallon : face au 8, avenue du Général Leclerc
- 📍 Vieux Pont : au croisement de la rue de Nonancourt et de la rue des Caves
- 📍 La Gâtine : à l'angle des rues de Vaudry et des Masures

SAINT-SAUVEUR-MARVILLE

- 📍 Bigeonnette : 2, rue de la Garenne
- 📍 St-Sauveur : croisement rue de la Mairie et rue de l'Église
- 📍 La Touche : 2, rue de Villiers
- 📍 Levasville : croisement de la rue de l'École et le Chemin du Moulin
- 📍 Marville-les-Bois : abri-voyageur situé face au 20, rue Croix Villemeux Marville

SAULNIÈRES

- 📍 Morvillette : face au 12, route de Dreux
- 📍 Mairie : arrêt de car situé face à la Mairie
- 📍 Église : 5, route de la Fontaine
- 📍 Les Bretonnières : face au 25, rte de Châtaincourt

SERAZEREUX

- 📍 ZA Vallée du Saule : arrêt situé près du Motel du péage sur la D854, longeant la RN154
- 📍 Le Péage RN154 : arrêt de car, rue du 15 août 1944, sur D854

THIMERT-GATELLES

- 📍 Le Mage : 12, rue de la Pompe le Mage
- 📍 Église : arrêt de car au 9, rue de Chartres
- 📍 Saint-Laurent : face au 36, Grande Rue
- 📍 Affonville D-939 : arrêt de car sur la D939 au niveau d'Affonville

TREMBLAY-LES-VILLAGES

- 📍 Achères : arrêt situé au 1, rue du Vidame
- 📍 Tremblay-les-Villages : place de l'Église
- 📍 Chêne Chenu : arrêt situé au croisement de la rue d'Écublét et de la rue de la Mairie
- 📍 Bilheux Sentier : face du 17, rue du Prieuré
- 📍 Bilheux Prieuré : arrêt situé rue des Sentiers

TRÉON

- 📍 RD-928 : face au 177, rue de Châteauneuf
- 📍 Fortisle Centre : face au 12, rue St-Fortuné
- 📍 Fortisle Silo : près du Clos Liefard, sur la D135.2
- 📍 Salle des fêtes : devant la salle des fêtes, située Grande Rue

VERT-EN-DROUAIS

- 📍 Waddington : arrêt situé au 37, rue Charles Waddington, devant la Mairie
- 📍 Luat-sur-Vert : arrêt situé au croisement de la rue Lucien Peau et de la Route de Dreux
- 📍 Le Plessis-sur-Vert Lotissement : abri situé rue des Tourterelles
- 📍 Le Plessis Centre : face au 32, rue de la Pommeraie

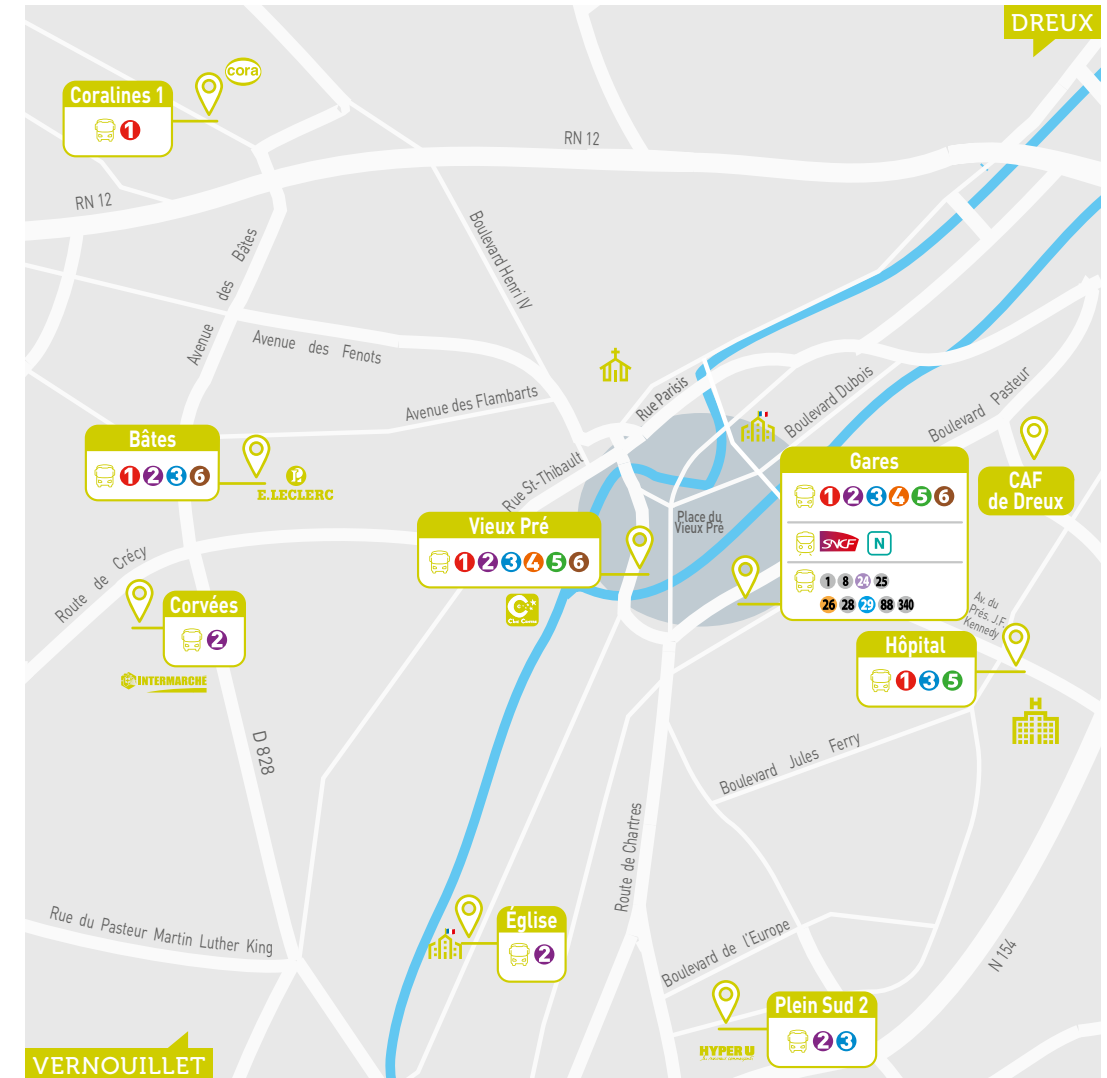
JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Dans l'une des 6 communes de mon secteur



JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Parmi les 9 arrêts situés à Dreux et Vernouillet



J'HABITE DANS LE SECTEUR ROUGE

JE CHOISIS L'ARRÊT TAD le plus proche de chez moi

ABONDANT

- Brissard : face au 21, rue de Dreux
- Château : 1, rue du Point du Jour
- Mairie : arrêt de car situé au 9, Grande rue
- La Croix de Vignes : face au 12, rue de la Croix des Vignes
- Les Loges : 13, rue de la Halerie

ANET

- Château : 3, place du Château
- Le Pérou : face au 4, Route d'Oulins
- Lotissement Longues Hautes : arrêt de car situé au 668, route d'Oulins
- Mairie : face à la Mairie, 22, rue Diane de Poitiers

BERCHÈRES-SUR-VESGRE

- La Ville l'Évêque : face au 2, rue des Millerus
- Église : arrêt de car situé place de l'Église

BONCOURT

- Boncourt : face au 2, route d'Anet

BOULLAY-MIVOYE

- Mairie : arrêt de car situé devant la Mairie
- Fonville : face au 10, rue des Marnerons

BOULLAY-THIERRY

- Mairie : devant la Mairie, 2, rue du Vieux Puits
- Minières : 3, rue des Fontaines

BROUÉ

- Marolles : 5, rue de la Gare
- Broué : abri-voyageur situé au 9, rue St-Martin

BÛ

- Poste : arrêt de car situé au 13, place des Halles, près de la Poste
- Saint-Antoine : arrêt de car situé au 2, rue de la Procession
- Les Vignes : arrêt de car au croisement de la rue des Vignes et de la rue de la Tour
- Bois Verdrie : abri-voyageur situé au 5, rue du Bois Verdrie
- Les Noblets : abri-voyageur situé à proximité du 24, route de Berchères
- Les Duveaux : au croisement de la route de Berchères et de la rue des Toutains
- Les Druyers : face au 12, rue des Druyers
- Monument : 4, rue de la République

CHARPONT

- RD-929 : face au 40, rue du Général de Gaulle
- Église : face au 10, route des étangs
- Rue de la Mahonnerie : au croisement du chemin des Sablons et du chemin de la Mahonnerie
- Cimetière : face au 11, route des Sablières

ECLUZELLES

- Jean Moulin : 19, rue Jean Moulin

ÉZY-SUR-EURE

- D-143 : arrêt de car situé face au 52, rue André Tremblay
- Salle des fêtes : arrêt de car situé face au 8, boulevard Gambetta
- Centre : face au 7, rue Maurice Elet

GERMAINVILLE

- Germainville : abri-voyageur situé face au 15, Grande Rue

GILLES

- Église : arrêt de car situé Grande Rue, près de l'Église

GUAINVILLE

- Fumeçon : face au 10, rue de la Gare
- Centre : abri-voyageur à côté de la Mairie
- Les Bertaux : face au 10, les Bertaux

IVRY-LA-BATAILLE

- Église : arrêt de car situé au 1, rue de la Sence

LA-CHAPELLE-FORAINVILLIERS

- Chapelle-Forainvilliers : arrêt de car situé rue de Broué, à côté de l'Église

LA-CHAUSSÉE-D'IVRY

- Gâtines Rouges : abri-voyageur situé rue d'Anet, à proximité du rond point
- Centre : face au 68, rue d'Anet
- École : face au 538, rue de Pacy

LE-MESNIL-SIMON

- Place de l'Abreuvoir : place de l'Abreuvoir
- Le Haut Arbre : 103, rue du Marronnier

LOUYE

- Centre : croisement de la Route de Dreux et de la rue du Château

MARCHEZAIS

- Gare Marchezais-Broué : à côté du parking de la gare, place de la Madeleine

MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ

- Vigny : arrêt de car situé au 5, rue des Lilas
- Jardins d'Imbermais : à l'entrée des Jardins d'Imbermais
- Imbermais : abri-voyageur au croisement de la rue Brequeville et de la rue des Grès
- Marville-Moutiers-Brûlé : arrêt de car face au 10, route Nationale
- La Vovette : face au 11, route de Blainville
- Blainville : abri-voyageur situé face au 3, rue de Dreux, à côté du château d'eau

MÉZIÈRES-EN-DROUAI

- Mairie : face au 6, rue de la Mairie
- Marsauceux : face au 5, rue de Mézières

MONTREUIL

- Cocherelle : face au 10, rue de St-Georges
- Fermaincourt : face au 11, rue d'Anet
- Cussay : arrêt de car situé sur la D16.1 à hauteur de Cussay

ORMOY

- Ormoys : 1, rue de l'Église

OUERRE

- Mérangle : 9, rue Grande Rue
- Prémont : face au 29, rue du Château
- Ouerre : face au 4, rue Grande Rue, derrière l'Église
- Pré : au croisement de la rue de Loissette et de la Mare Martine
- Fontaine : face au 3, rue de Saint-Rémy
- Côte de Ouerre : au croisement de la rue Saint-Vincent avec la rue de Prémont

OULINS

- Le Gleffien : face au 16, rue du Gleffien
- La Cordelle : face au 28, route de la Cordelle
- Mairie : 22, route de Mantes
- Gâtines d'Oulins : arrêt de car au 6, poteau des Gâtines

ROUVRES

- Mairie : arrêt de car situé Grande Rue à côté de l'Église
- Basses Lisières : abri-voyageur situé face au 2, route de la Sellerie
- Les Nonnains : place des Nonnains
- La Ronce : aux Quatorze Arpents
- Hautes-Lisières : face au 7, rue de la Mare
- Le Pommier des Bois : à l'entrée du Pommier de Bois sur la route de Bû
- Les Mordants : arrêt de car situé face au 3, les Mordants

SAINT-OUEN-MARCHEFROY

- Église : face au 25, rue du Lavoisier
- Marchefroy : 2, rue du Paradis
- Fontaine Richard : au croisement de la rue des Tuileries et de la D115

SAINT-GEORGES-MOTEL

- Pont : arrêt de car situé face au 1, route de Dreux
- Route de Marcilly : arrêt de car situé au 9, route de Marcilly

SAUSSAY

- Les Marronniers : face au 37, rue de Sorel
- Les Haas : face au 40, rue du Centre
- Rue d'Anet : 48, rue d'Anet
- Rue des Tilleuls : face au 14, rue de Sorel

SERVILLE

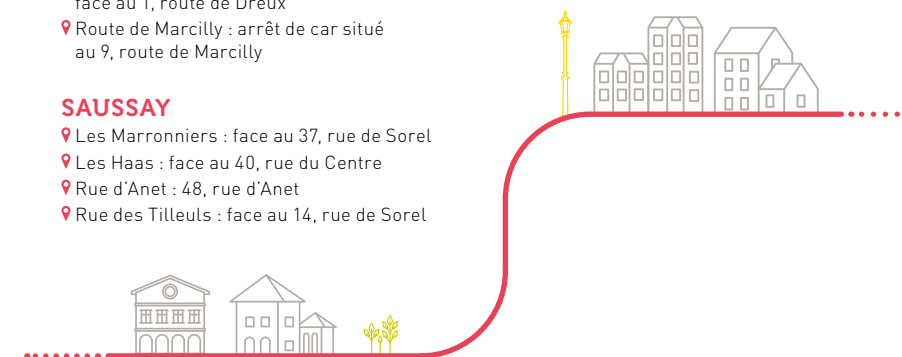
- Serville : 2, Grande Rue

SOREL-MOUSSEL

- Pont de Fer : arrêt de car situé rue du Pont de Fer, près du croisement avec la route de Bû
- Le Ranch : face au 6, rue de Moussel
- École : arrêt de car situé devant l'école, rue Jean Moreau
- Haut de Sorel : arrêt de car situé face au 5, route de la Croix de Sorel
- Moussel : arrêt de car situé au 57, route d'Anet
- La Ferme Ficelle : face au 11, route de Dreux
- Les Christophes : au 6-8, route de Bû

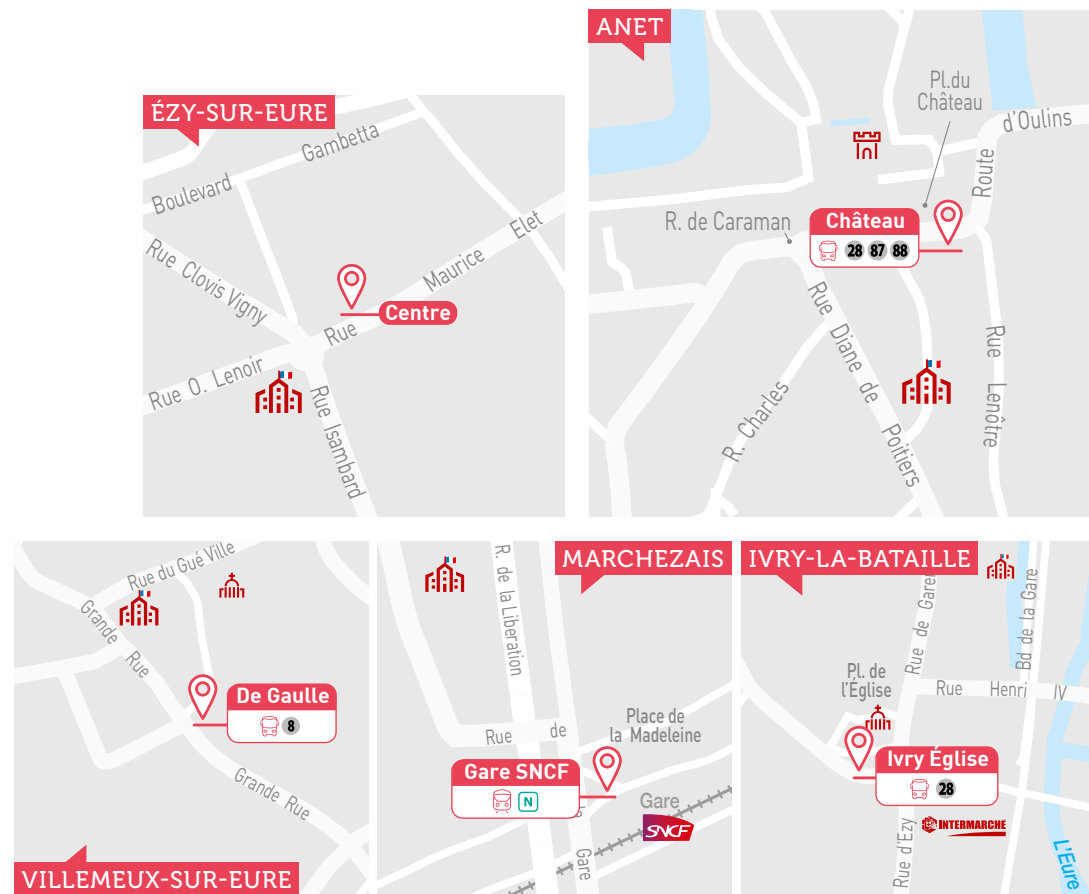
VILLEMEUX-SUR-EURE

- Charles de Gaulle : arrêt de car situé face au 55, Grande Rue
- Bibliothèque : 6, rue du Chemin Latéral
- Les Lys : 111, Grande Rue
- Le Mesnil-Ponceau : au croisement de la rue d'Anet et de la rue des Passerelles
- Mauzaize : 31, rue des Marnières
- Cherville : rue de la Vallée d'Orange



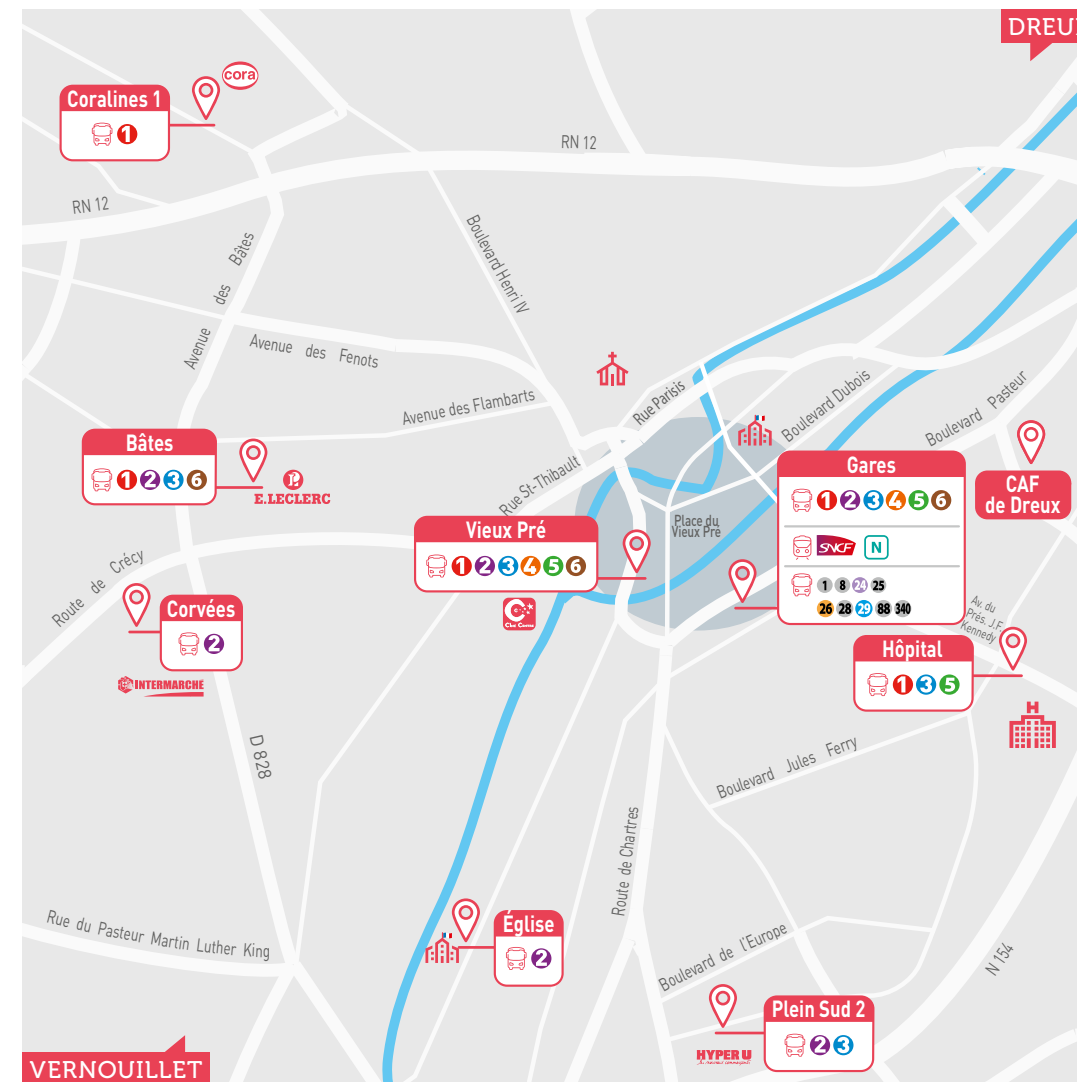
JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

Dans l'une des 5 communes de mon secteur



JE REPÈRE MON ARRÊT DE DESTINATION

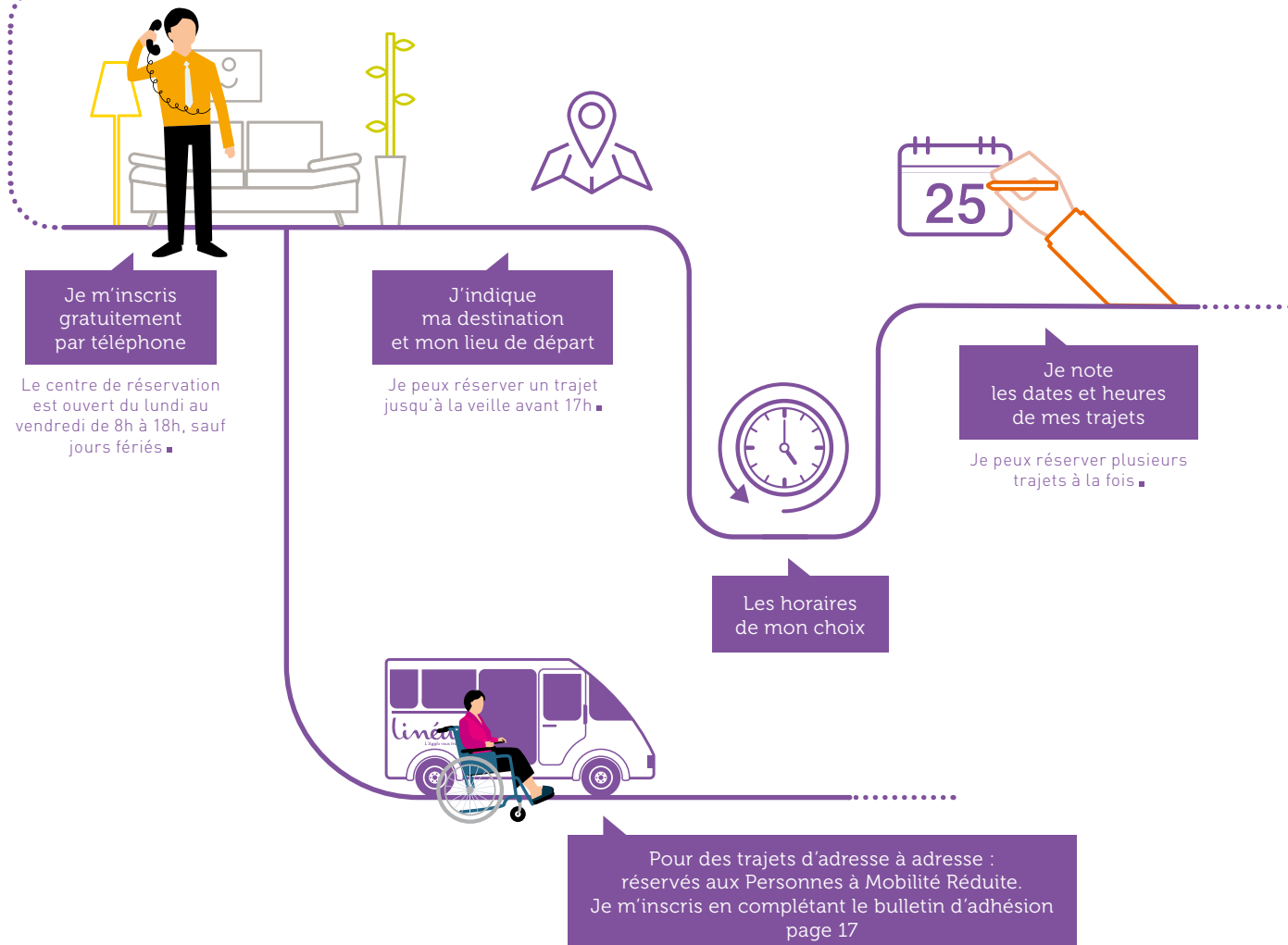
Parmi les 9 arrêts situés à Dreux et Vernouillet



JE RÉSERVE MES TRAJETS

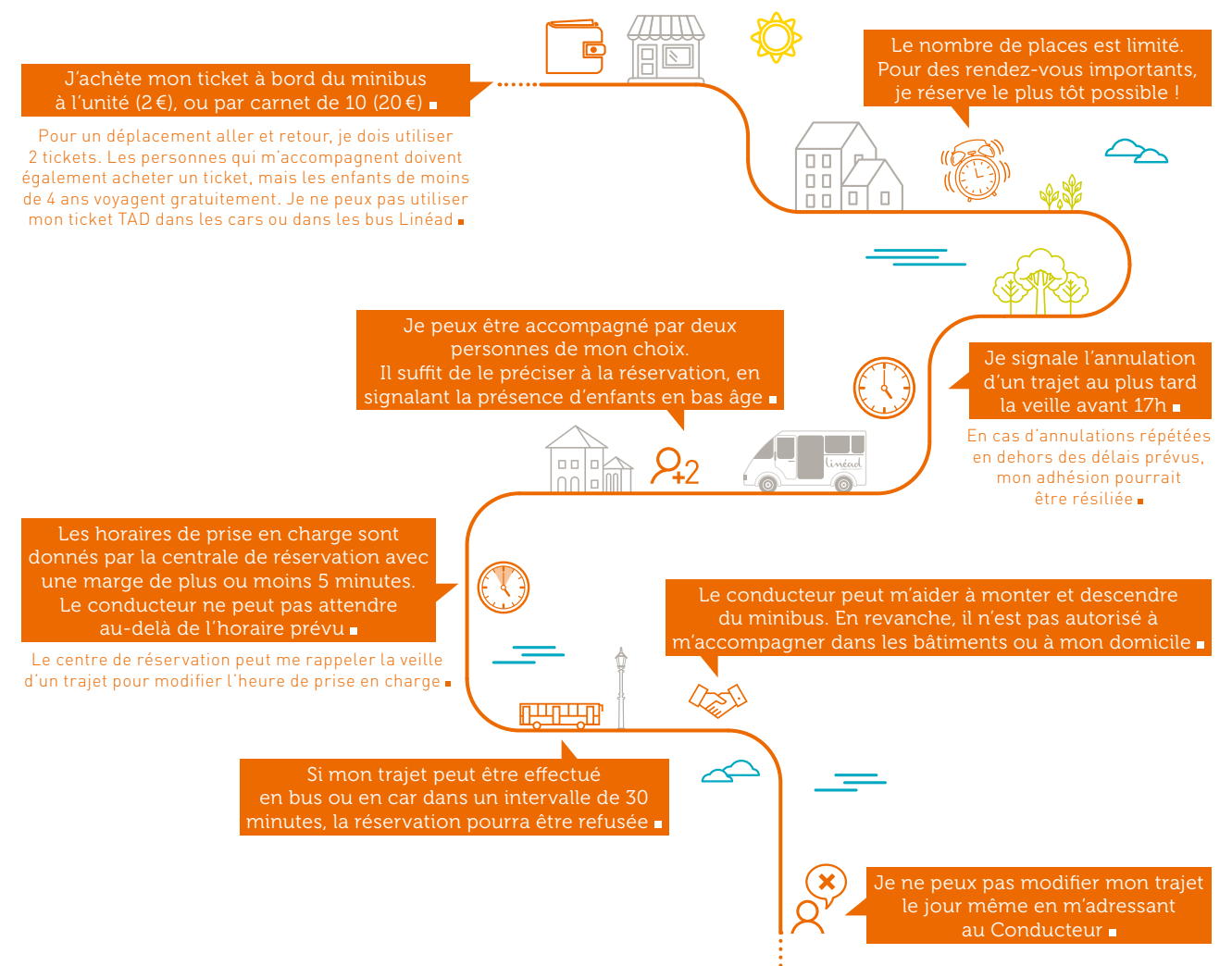
J'APPELLE AU  N°Cristal 0970 820 621

APPEL NON SURTAXE



JE SUIS LES CONSEILS

POUR BIEN VOYAGER
avec le TAD



POUR SE DÉPLACER DANS L'AGGLO

il y a aussi...



Trouver un itinéraire partout en Région Centre-Val de Loire. Découvrez le site de recherches d'itinéraires et d'horaires : jvmalin.fr



L'AUTOCAR



1 8 24 25
26 28 29 87 88 340

Pour en savoir +

- remi-centrevalde Loire.fr
- transports.normandie.fr
- dreux-agglomeration.fr

LE COVOITURAGE



Une pratique simple, économique et en faveur du développement durable.

Pour en savoir +

- covoiturage.eurelien.fr
- idvroom.com
- covoiturage27.net

JE COMPLÈTE MA DEMANDE D'ADHÉSION

POUR RÉSERVER DES TRAJETS d'adresse à adresse

Ce formulaire d'inscription est destiné aux Personnes à Mobilité Réduite pour bénéficier de trajets du domicile vers une adresse au choix.



Je joins à ma demande :

- * une copie de ma Carte d'Invalidité ou de l'Attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5,
- * l'attestation complétée par mon médecin traitant (voir au verso).

Civilité* : Madame Monsieur

Prénom* :

Nom* :

Adresse* :

Ville* :

Code postal* :

Date de naissance* :

EXPÉDIEZ LE TOUT À...

Agence Linéad
Gare routière, place de la gare - 28100 Dreux

Vous pourrez réserver vos premiers trajets 7 jours après la date d'envoi du dossier d'adhésion (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet) ■

Si nécessaire, indiquez le représentant légal de l'adhérent, à contacter en cas de besoin :

Prénom* :

Nom* :

Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque (*).
Les informations recueillies par Keolis Drouais (réseau Linéad) font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion du service de Transport à la Demande Linéad et à la relation commerciale qui peut en découler. Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis. Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion de la demande. Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales. Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à donneespersonnelles.linead@keolis.com ou par courrier à Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux. Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site linead.fr

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales du service.

J'ai lu et j'accepte les modalités de traitement de mes données.

Nous sommes le :

Signature du client ou du Représentant légal

ATTESTATION DU MÉDECIN TRAITANT

POUR DES TRAJETS d'adresse à adresse

Linéad propose un service de transport à la demande (TAD) accessible aux Personnes à Mobilité Réduite qui ne peuvent pas emprunter les lignes régulières. Cette attestation permet de confirmer la nécessité de transports d'adresse à adresse, à bord d'un minibus adapté ; elle doit être complétée et signée par le médecin traitant du demandeur au regard de sa situation médicale.

Compte tenu de la situation médicale du demandeur, je certifie qu'un transport d'adresse à adresse en minibus adapté est nécessaire.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur doit-il être obligatoirement accompagné dans ses déplacements ? Les conducteurs Linéad ne peuvent en aucun cas accompagner les personnes dans les lieux de destination y compris le domicile.	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant manuel ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il en fauteuil roulant électrique ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec des cannes d'appui ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de l'audition ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur a-t-il des troubles de la vision ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Le demandeur se déplace-t-il avec un chien guide ?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Y a-t-il d'autres choses à savoir pour bien organiser les transports ?
(ne pas mentionner d'information à caractère médical confidentielle).

.....
.....
.....
.....

Nous sommes le :

Signature et cachet
du médecin traitant du demandeur :

CONDITIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

AU 1^{ER} JUILLET 2019

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement régit les conditions d'utilisation du service de Transport à la Demande Linéad (TAD) opéré par Keolis Drouais. Il complète le Règlement général du réseau Linéad. Le règlement s'applique à tout client utilisateur ou bénéficiaire du service TAD.

Il forme avec les Conditions Générales de Vente Linéad, le contrat de transport régissant les obligations entre le client et Keolis Drouais applicable à l'ensemble du réseau Linéad et matérialisé par le titre de transport. L'intégralité des Conditions Générales de Ventes et le Règlement général du réseau Linéad sont disponibles en agence commerciale et sur le site www.linead.fr.

DESCRIPTION DU SERVICE

Le service TAD est disponible sur les communes de l'Agglo du Pays de Dreux. Le transport est assuré à partir de points d'arrêts identifiés. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, le transport est assuré d'adresse à adresse. Le service fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés). Les trajets ont lieu à des horaires prédéfinis.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'accès au service est soumis à une inscription préalable. Cette inscription est possible sur simple appel téléphonique auprès de la centrale de réservation. L'inscription est gratuite et sans limite de durée. Pour les Personnes à Mobilité Réduite, l'inscription est conditionnée à l'envoi et à l'acceptation d'un dossier à compléter et à accompagner des pièces justificatives suivantes :

- ✳ l'attestation complétée par le médecin traitant,
- ✳ une copie de la Carte d'Invalidité ou de l'attestation de classement A.G.G.I.R. 1 à 5.

Le demandeur peut réserver des déplacements au plus tôt 7 jours ouvrés après la date d'envoi du dossier d'inscription (hors problème d'acheminement postal ou dossier incomplet).

Le client est tenu d'informer Keolis Drouais des changements de ses coordonnées.

Keolis Drouais décline toute responsabilité pour les clients ayant une obligation d'accompagnement spécifiée par leur médecin traitant.

L'inscription au service entraîne l'ouverture d'un dossier client et l'acceptation des Conditions Générales de Vente et du Règlement du service. Tout client reconnaît avoir reçu un exemplaire de ces conditions lors de l'inscription. En s'inscrivant, le client accepte que ses données personnelles soient conservées par Keolis Drouais pour lui permettre de gérer le service.

Le client atteste que les informations qu'il fournit pour bénéficier du service et éventuellement d'un tarif réduit, sont exactes. Il est rappelé que l'usage d'une fausse qualité destinée à tromper une personne morale pour la déterminer à remettre un bien ou fournir un service, constitue une escroquerie pénalement sanctionnée. S'il s'avère que des informations erronées ont été fournies, l'accès au service de transport pourra être interdit par les agents et l'inscription sera résiliée.

RÉSERVATIONS

Chaque déplacement doit être préalablement réservé auprès d'une centrale téléphonique. La réservation est possible du lundi au vendredi, de 14 jours à la veille du déplacement souhaité avant 17h00 (pour un déplacement le lundi la réservation doit intervenir au plus tard le vendredi avant 17h00 ; dans le cas d'un transport suivant un jour férié, la réservation doit être effectuée le dernier jour ouvré avant le jour férié).

Le client doit indiquer, la date de son déplacement, son arrêt ou son adresse de départ et d'arrivée, son heure de départ et d'arrivée souhaitée, le nombre de personnes accompagnantes (maximum deux). En appelant la centrale de réservation, il est possible de réserver plusieurs trajets en une seule fois. La présence d'enfants en bas âge doit être signalée à la réservation. Toute annulation doit être signalée au plus tard la veille du déplacement avant 17h00. Les horaires de prise en charge peuvent être modifiés en cas de groupage. Dans ce cas, la centrale de réservation confirme l'horaire définitif par téléphone, au plus tard la veille du déplacement. Les réservations sont acceptées dans la limite des capacités du service.

DÉROULEMENT DU TRAJET

Le client est tenu de se présenter au point d'arrêt ou à l'adresse au moins 5 minutes avant l'heure confirmée par la centrale de réservation. Le conducteur ne pourra attendre au-delà de l'horaire défini. Le conducteur peut aider les clients à accéder au véhicule mais il n'est pas autorisé à accompagner les personnes dans les bâtiments ou à répondre à toute autre demande, quel qu'en soit le motif. Keolis Drouais est seul responsable de l'élaboration des itinéraires. La réservation ne peut en aucun cas être modifiée le jour du déplacement (horaire ou itinéraire).

TITRE DE TRANSPORT

Le service TAD est accessible avec un titre de transport spécifique vendu aux tarifs et conditions en vigueur de la grille tarifaire Linéad. Le ticket TAD est valable pour une personne et pour un trajet sur le service de Transport à la Demande Linéad ; il ne permet pas les correspondances avec les autres lignes du réseau Linéad. Tout déplacement doit être acquitté dès la montée dans le véhicule, y compris par les accompagnateurs. Pour plus d'information, consultez les Conditions Générales de Vente Linéad.

RÉSILIATION DE L'INSCRIPTION

En l'absence de réservation pendant un an, l'inscription est automatiquement résiliée. Pour utiliser à nouveau le service, une nouvelle demande doit être effectuée dans les mêmes conditions qu'une première inscription. L'inscription au service TAD peut également être résiliée à l'initiative de Keolis Drouais, pour un des motifs suivants :

- ✳ en cas de fraude constatée,
- ✳ en cas de trois annulations hors délais ou de non présentation à l'heure de réservation,
- ✳ en cas de non-respect du Règlement général du réseau Linéad ou des Conditions Générales de Vente.

Keolis Drouais se réserve le droit de refuser toute nouvelle inscription à un client ou un bénéficiaire ayant fait l'objet d'une résiliation dans un délai de 3 ans.

DONNÉES PERSONNELLES

ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ
Les données collectées par Keolis Drouais dans le cadre des différents services proposés par le réseau Linéad font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion du service de Transport à la Demande, la gestion du titre de transport, la prospection commerciale, la réalisation d'analyses statistiques, ainsi que la lutte contre la fraude.

Les données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services du réseau Linéad.

Elles sont destinées à Keolis Drouais qui est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans l'Union Européenne et aux filiales du Groupe Keolis.

Dans le cadre des dispositifs interopérables, les données personnelles peuvent être échangées entre les réseaux du Groupe Keolis et la société Keolis SA.

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression de ses données personnelles. Le client peut également s'opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Le client peut exercer ces droits ou adresser toute autre question par mail à donneespersonnelles.linead@keolis.com ou par courrier à Keolis Drouais 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux.

Pour plus d'informations, consultez la Politique de confidentialité disponible sur notre site linead.fr

RÉCLAMATION

Pour toute contestation, le client peut écrire à Keolis Drouais, 6, rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux ou téléphoner à l'Agence Linéad au 02 37 42 10 10.

En cas de contestation, le client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande. Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la Consommation, le Client, après avoir saisi le service Client Linéad et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées MTV Médiation Tourisme Voyage -BP 80 303- 75 823 Paris Cedex 17 et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

APPLICATION ET MODIFICATION

Keolis Drouais se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement qui s'appliquera dans un délai de 15 jours à compter de la publication sur le site www.linead.fr. Les dispositions du présent document sont régies par la Loi française. Tout différend sera soumis aux juridictions compétentes du Tribunal compétent.

Keolis Drouais, 6 rue Jean-Louis Chanoine - 28100 Dreux - France. Téléphone : +33 (0)2 37 46 20 73

SARL au capital de 81 568 euros. B 501 674 865
RCS Chartres. SIRET : 501 674 865 00024. NAF : 4931Z.



TRANSPORT À LA DEMANDE

▶ N°Cristal 0970 820 621

APPEL NON SURTAXE

Lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

AGENCE LINÉAD

Gare Routière, Place de la Gare, 28100 Dreux

Accès par les lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6 - Arrêt : Gares

Lundi de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00.

En juillet et août, lundi au vendredi de 13h30 à 19h00.

☎ 02 37 42 10 10

🌐 www.linead.fr

www.lemon-c.com © Thinkstock, iStock, MasterCard et droits réservés. cartographies : L2.com. 06-19



linéad
L'Agglo vous transporte !